

Colloque Mouvement des villes et régions innovantes (MRVI) 2 février 2012

La figure 1 de la page suivante est le fruit de réflexions à la suite des échanges à ce colloque du mouvement des villes et régions innovantes. La figure 1 fait ressortir quatre conditions qui semblent favoriser les innovations de produits, de services, de technologies, et de gestion dans les régions et villes innovantes. Ces quatre conditions sont reliées de façon cyclique avec quatre types d'innovations. Les quatre conditions et les quatre types d'innovations s'influencent mutuellement. Les innovations sont essentielles pour créer de la richesse et augmenter la productivité dans un monde où tout change de plus en plus vite. La concertation, la conviction, la persévérance, la curiosité, l'ouverture, l'écoute et le partenariat sont d'autres facteurs qui viennent guider les conditions et les innovations.

- 1- Un plan des priorités permet de soutenir les innovations ayant la meilleure valeur ajoutée. Les principaux leaders doivent participer à l'élaboration de ce plan, car ce sont les acteurs ayant le plus de pouvoir de changement. De plus, lorsque ces secteurs d'excellence se basent sur des caractéristiques et des ressources du milieu, ils favorisent leurs retombées locales et leur pérennité et permettent de se démarquer des autres.

À Rivière-du-Loup, nous sommes en rédaction finale, avec l'ensemble des leaders du milieu, d'un plan de développement durable avec l'approche de « The Natural Step » pour l'ensemble de la communauté. Une stratégie de développement économique sera également produite. Nos secteurs d'excellence sont les créneaux de la tourbe et des technologies environnementales, l'écoconstruction, en plus d'une filière sur les énergies propres qui est en émergence.

- 2- Produire des innovations est beaucoup plus difficile quand il y a peu de gens ou d'entreprises qui y travaillent. Une masse critique de personnes et d'entreprises innovantes permet d'augmenter le nombre d'idées porteuses et de créer des synergies entre personnes et entreprises.

À Rivière-du-Loup, nous avons plusieurs personnes et entreprises privées innovantes, mais qui travaillent assez isolément parce qu'elles sont dans des secteurs bien différents où elles sont positionnées dans des niches de marché bien particulières.

- 3- Les liens entre les personnes et les entreprises innovantes avec les cégeps (centres collégiaux de transfert de technologie) et les universités stimulent les innovations et permettent de partager et d'obtenir plus de financement et d'équipement pour travailler à développer les innovations. Quand ces liens donnent naissance à des parcs technologiques, l'effet de levier et la production d'innovations s'en trouvent grandement favorisés.

À Rivière-du-Loup, les liens entre les entreprises innovantes et les centres collégiaux de transfert de technologie et les chaires de recherche universitaires ne sont pas assez nombreux. C'est clairement notre faiblesse. La Ville de Rivière-du-Loup travaille présentement avec l'Université Laval pour réaliser des collaborations sur des projets concrets.

- 4- Les marchés privé et public (municipal, provincial et fédéral) sont nécessaires pour commercialiser les innovations. Si le milieu compte un marché public et une volonté pour acheter les innovations, leur développement s'en trouve favorisé. Par exemple, quand le gouvernement du Québec lance un projet mobilisateur comme le développement d'autobus électriques, il favorise et stimule directement les innovations et les trois autres conditions à l'innovation.

À Rivière-du-Loup et dans la région, le projet d'écoquartier du site Calko et les projets de production d'énergie propre (géothermie, solaire thermique, solaire photovoltaïque, éolien, mini-centrale hydroélectrique, biométhane, biomasse, biodiesel) constituent un marché et une vitrine technologique pour le développement d'innovations.

Figure 1 : Schéma des conditions favorables aux innovations

